

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17898**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Réseaux et télécommunications spécialité Sans fils et Sécurité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le cadre technique dans le domaine des réseaux et des télécommunications spécialisé dans les réseaux sans fil et leur sécurité peut intervenir dans les activités suivantes :

- conception, installation et administration d'un réseau de téléphonie mobile,
- conception, installation et administration d'un réseau informatique de type WiFi,
- configuration des protocoles de sécurité dans tout type de réseau sans fil,
- déploiement d'une politique de sécurité d'un réseau informatique, dont une partie au moins est sans fil (configuration d'un système pare-feu, d'accès individuels sécurisés et de VPN).

- capacités techniques:

maîtrise des réseaux et des systèmes de télécommunication,
connaissance des principes de leur sécurité et de leur supervision.

- capacités de communication et de management :

maîtrise de la langue française et anglaise, écrite et orale,
connaissance des techniques de management d'équipe, d'organisation, de gestion de projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les métiers visés sont ceux de cadres techniques dans le domaine des réseaux et des télécommunications, ayant des qualifications générales pour concevoir, installer, maintenir et faire évoluer tous les types de réseaux de communication, et disposant en plus d'une spécialisation pour les réseaux sans fil et leur sécurité. Ces métiers offrent actuellement de nombreux débouchés auprès des constructeurs d'équipements réseaux et les sociétés de services, les opérateurs télécom. et les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les entreprises gérant elles-mêmes leurs ressources informatiques, les installateurs d'équipements de téléphonie, ainsi que les sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII).

Informaticien/Informaticienne d'exploitation

Architecte réseau

Gestionnaire de Systèmes Informatiques et Réseaux

Responsable Réseaux

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée en 5 unités d'enseignement :

Semestre 1

UE1 - Enseignement Générale (9 ECTS)

EC0 : homogénéisation minimale

EC1 : Communication française et anglaise

EC2 : Management en entreprise

UE2 - Réseaux et télécoms avancés (9 ECTS)

EC3 : Interconnexion de réseaux

EC4 : Ingénierie des télécoms

UE3 - Réseaux sans fil et sécurité (12 ECTS)

EC5 : Téléphonie mobile

EC6 : Réseaux informatiques mobiles

EC7 : Sécurité des communications sans fil

Semestre 2 :**UE4 - Projet tuteuré de 150 h * (8CE)****UE5 - Stage en entreprise de 16 semaines (22 CE)**

* Une partie du projet tuteuré peut être validée par une activité relevant des crédits libres (prise en compte à hauteur de 3 CE)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participants à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participants à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
En contrat de professionnalisation	X		Composé d'enseignants et enseignants-chercheurs participants à la formation et de 25 à 50 % de professionnels du secteur d'activité concerné
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>**Autres sources d'information :**www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL > Offre de formation<http://www.univ-lorraine.fr>**Lieu(x) de certification :**

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Nancy-Brabois à VILLERS-LES-NANCY

Historique de la certification :

Création de la certification en 2005